



Les cigarettes aromatisées soulèvent la colère des militants antitabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 4 juin 2004

La Tribune qui revient sur l'expérimentation par BAT de cigarettes aromatisées au chocolat, à la cerise ou à la vanille, fait état de la condamnation des militants antitabac qui y voient une tentative de rendre le tabac plus attirant pour les jeunes. Précisant qu'un porte parole de BAT dément le fait que le groupe ait l'intention d'attirer des enfants avec des saveurs originales, le journal souligne que toutefois « les accros du tabac pourront peut être un jour tester le « snus » un tabac à sucer, pour le moment interdit de vente en Europe, qui selon l'International Smoke-less Tobacco Company permettrait d'éviter 200 000 décès annuels dans l'UE ».